

LE VAL D'ANJOU :

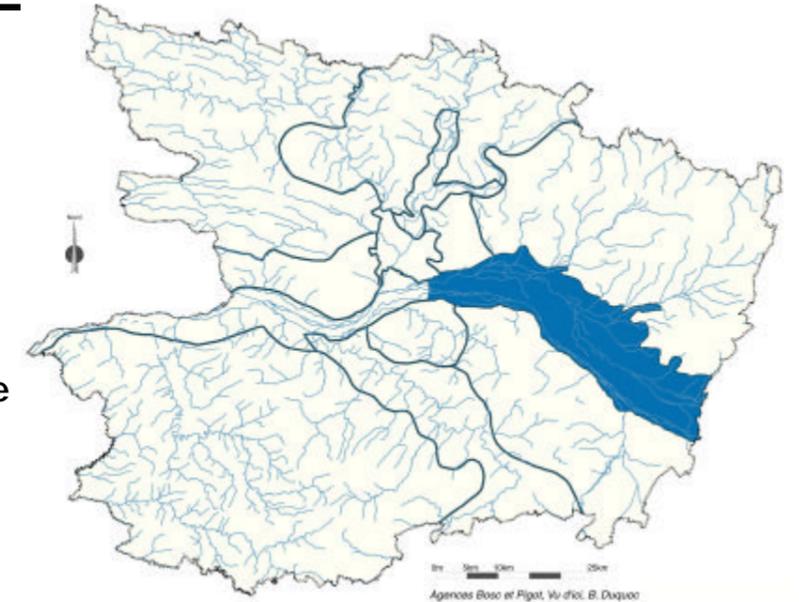
UNE VALLÉE LARGE, LIT HISTORIQUE DE LA LOIRE, DES CONTREFORTS DU BAUGEOIS AU COTEAU DE LOIRE

La crue de 1856

« Les Paysages de Loire ont leur physionomie très nette. Aucun des grands fleuves français ne ressemble à La Loire. Aucun n'éclaire ses horizons d'une pareille luminosité ; aucun n'est d'une telle majesté dans son cours, ni aussi silencieux. Le flot de la Loire voyage sans bruit »
Léon Séché — « Le Printemps du cœur »

« En quelques heures, le flot, se précipitant par la brèche et, accourant, dit-on, à la vitesse d'un cheval au galop, recouvrit la vallée sur une longueur de cinquante kilomètres, une largeur de dix et une hauteur de trois mètres et alla s'engouffrer, à bout de course, dans les ardoisières de Trélazé »

Émile Joulain — « Billet du paysan de la Loire »



Identification suite à l'analyse historique, physique et humaine



Identification au XVI^e siècle :

Pays de riches cultures, de vignes, prés (pacage des bovins et ovins) et bois taillés. Pays soumis pour partie aux problèmes des inondations. Très nombreux châteaux et manoirs. Forte densité de population



Vallée très large, coteau sud marqué par une falaise directement longé par la Loire, coteau nord éloigné, étagé, suivant l'Authion et découpé par ses affluents.

Série végétale des eaux douces et bord des eaux. Séries du frêne oxyphylle, de l'Aulne - Migration végétale dans le Val de Loire

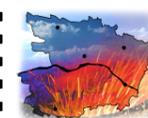
Édification des levées. Vie liée à la maîtrise des fureurs de la Loire et de l'Authion.

Développement de l'horticulture et du maraîchage

Type d'habitat caractéristique lié à l'activité horticole — La maison de la vallée, façade symétrique avec gerbière et lucarnes, escalier en pierre extérieur.



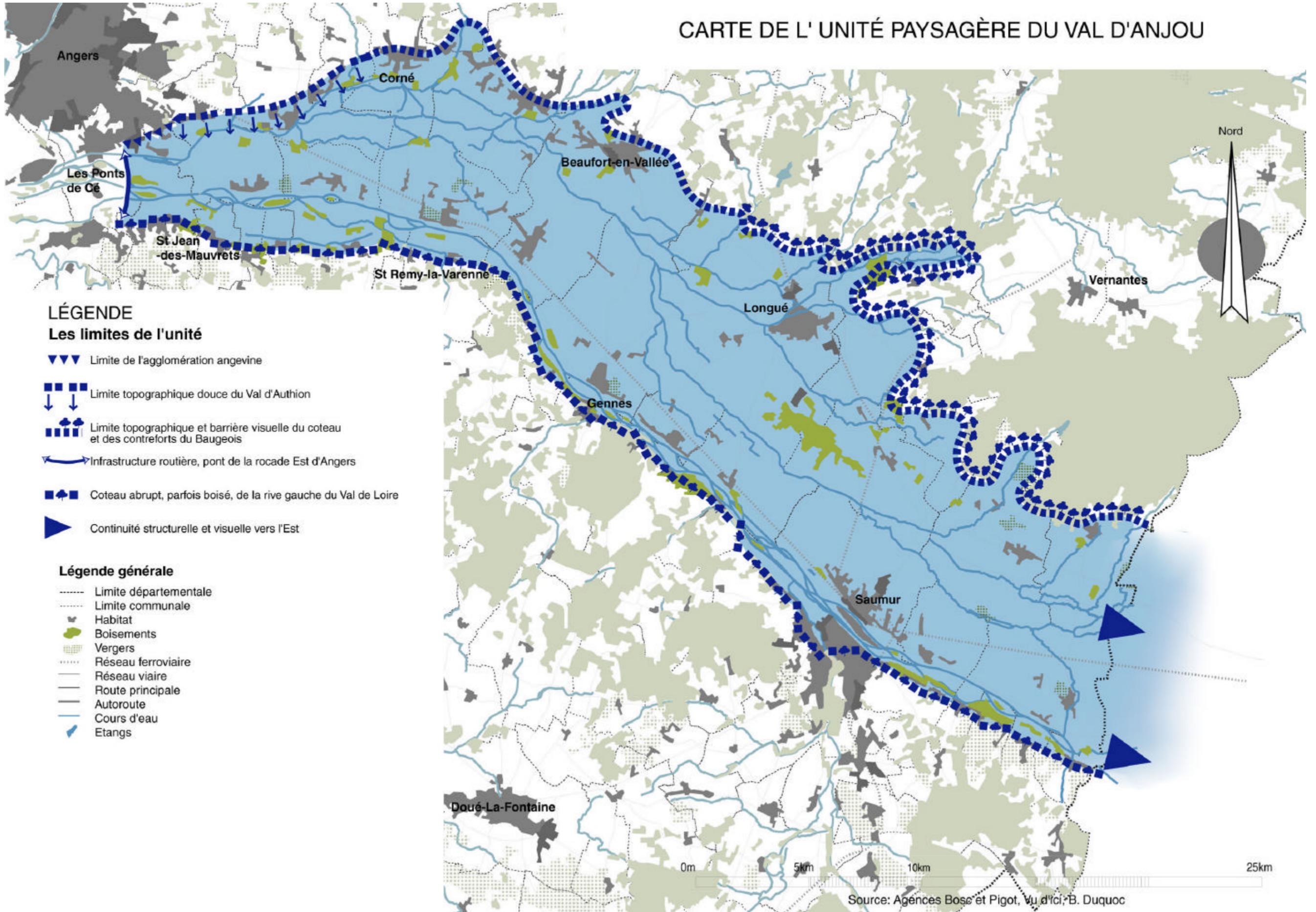
Alluvions fluviales du Val de Loire. Sols bruns d'apport fluvial.



Couloir ligérien : Développement des axes de communications parallèles à la Loire avec quelques axes transversaux permettant les communications de rive à rive et générant des foyers de développement localisés.



CARTE DE L' UNITÉ PAYSAGÈRE DU VAL D'ANJOU

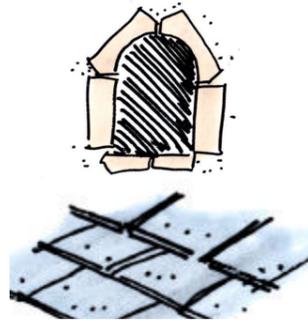


MOTS CLEFS - AMBIANCES

LA LEVÉE



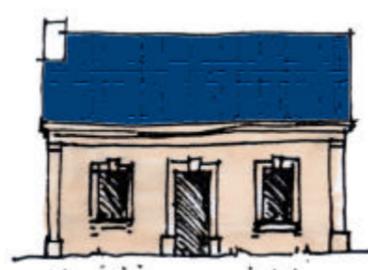
TUFFEAU / ARDOISE



EAU



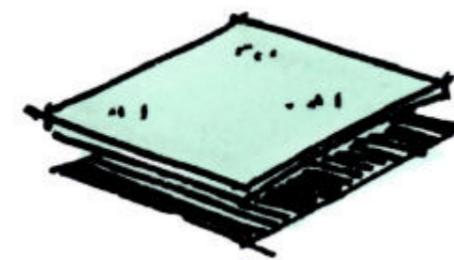
ARCHITECTURE
TYPIQUE



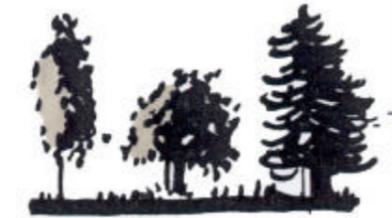
TROGLODYTES



HORIZONTALITÉ

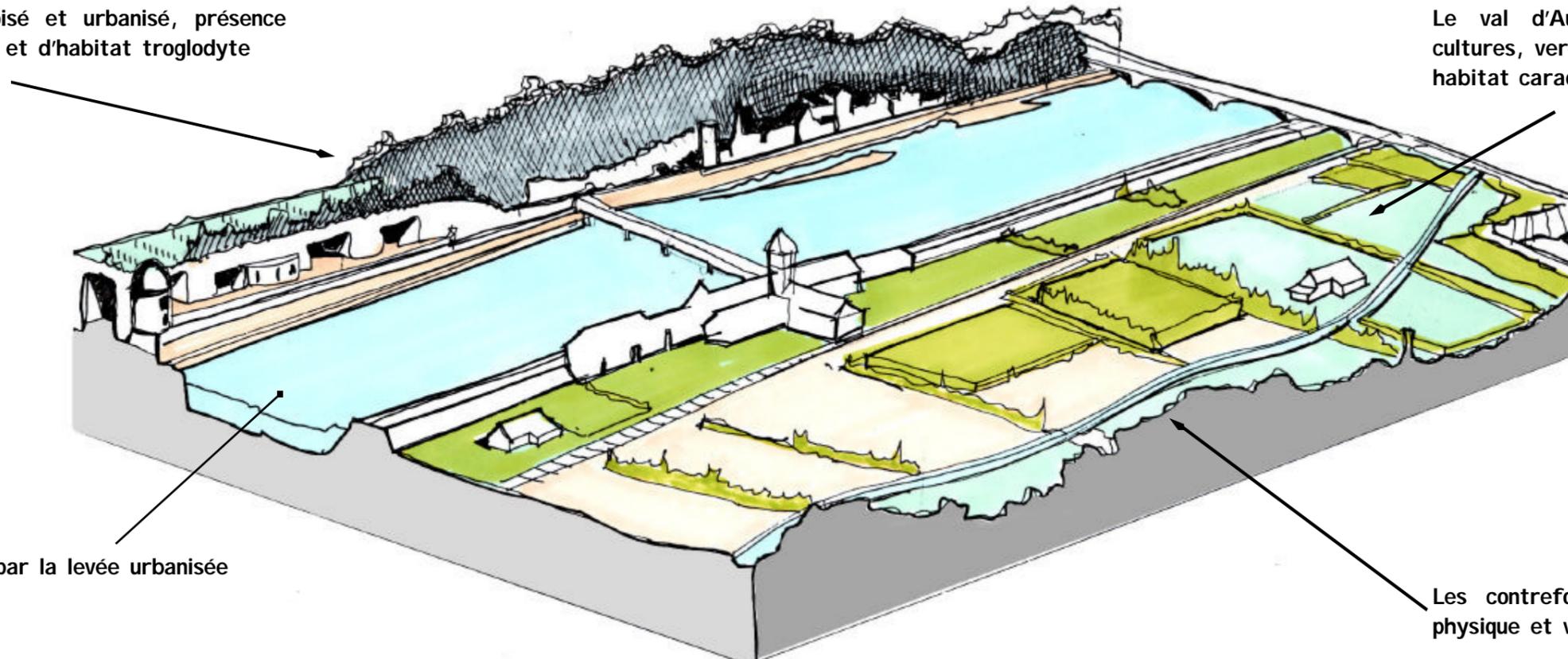


DIVERSITÉ
VÉGÉTALE :



Coteau abrupt, boisé et urbanisé, présence de parois calcaires et d'habitat troglodyte

Le val d'Authion, alternance de bocage, cultures, vergers, peupleraies et ponctué d'un habitat caractéristique



La Loire soulignée par la levée urbanisée

Les contreforts boisés du baugeois, limite physique et visuelle nord

LIMITES ET CONTINUITÉS PAYSAGÈRES DE L' UNITÉ

Les contreforts du Bougeois



Le coteau densément végétalisé et ponctuellement urbanisé rive gauche



Continuité paysagère à illustrer
au niveau de Montsoreau Candes Saint Martin



LES LIMITES PAYSAGÈRES

- **Au nord ouest, une limite topographique douce** entre le Val d'Authion au sud et le plateau composite de l'est angevin au nord, en continuité de la lisière urbaine de l'agglomération angevine.
- **Au nord est, les contreforts souvent boisés du Bougeois** constituent une limite topographique et un écran visuel.
- **Au sud, le coteau abrupt boisé et/ou urbanisé du Val de Loire (rive gauche), barrière physique et visuelle.**

Ainsi, les coteaux nord-est et sud constituent des limites topographiques (rupture physique) et des barrières visuelles nettes cernant parfaitement l'unité paysagère.

- **A l'ouest, l'infrastructure routière de la rocade est d'Angers** constitue la limite visuelle et fonctionnelle de l'unité de la vallée de l'Anjou.

DES CONTINUITÉS PAYSAGÈRES

A l'ouest, on note une continuité structurelle et visuelle vers l'Indre-et-Loire, jusqu'au changement d'ambiance lié à la présence des terrasses viticoles du Bourgueillois.

LA STRUCTURE IDENTITAIRE DU PAYSAGE

1 - UNE UNITÉ VISUELLE

- La vallée de l'Anjou présente une ossature géographique lisible et constante marquée au nord comme au sud par les coteaux boisés en fond visuel.

Ces limites constituent des éléments de repères majeurs dans l'appréhension du paysage de cette unité : référence visuelle permanente.

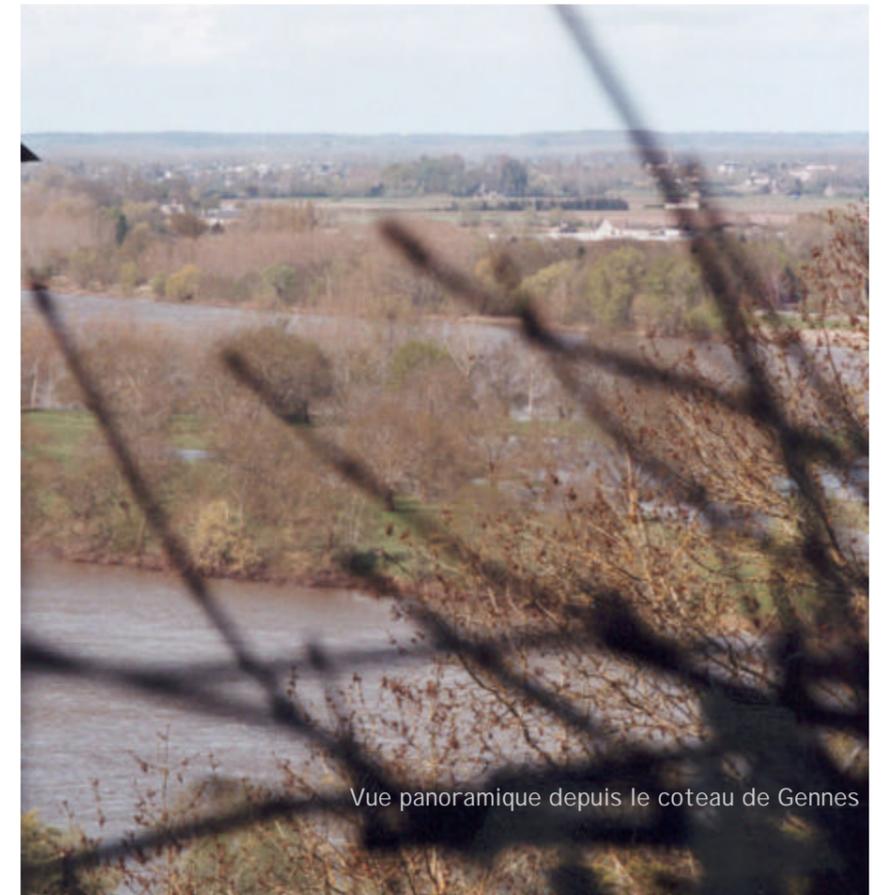
- Cette unité paysagère longue et relativement étroite présente une organisation en bandes parallèles aux coteaux et à la Loire, ce qui lui confère une structure paysagère forte (cf. coupe de principe ci-dessous). On trouve successivement du nord au sud :

- les contreforts boisés du Baugeois entaillés par les vallées du Couasnon et du Lathan notamment,
- la RN 147 reliant les bourgs de la vallée de l'Authion et soulignée par une urbanisation quasiment continue et ancienne,
- le Val d'Authion composé de prairies bocagères dont la trame se lit parfois difficilement tant le paysage s'est ouvert, qui sont investies ponctuellement par quelques parcelles de peupliers et ponctuées par un habitat dispersé dense,
- la levée de la Loire : infrastructure lourde et historique soulignée par une urbanisation continue et ancienne entre les bourgs,
- la Loire, mystérieuse, insaisissable, effrayante parfois, romantique, calme... La Loire sinuant entre la levée et le coteau individualisant des îlots verts dans lesquels les activités varient, enrichissant ainsi le paysage : champs cultivés, prairies de frênes têtards, jardins privés, espace à vocation de loisirs...
- une frange urbaine en pied de coteau séparée de la Loire par une levée maçonnée et parfois une ripisylve dense. Les villages de caractère sont bien individualisés et séparés les uns des autres par une urbanisation linéaire, associée à un habitat troglodyte,
- le coteau sud aux visages multiples, souvent abrupt et renforcé par une couverture forestière, parfois urbanisé notamment à l'occasion des petits vallons (perpendiculaires à l'axe ligérien), offrant plus d'ampleur et permettant une urbanisation étagée, parfois encore agréablement vallonné et cultivé.

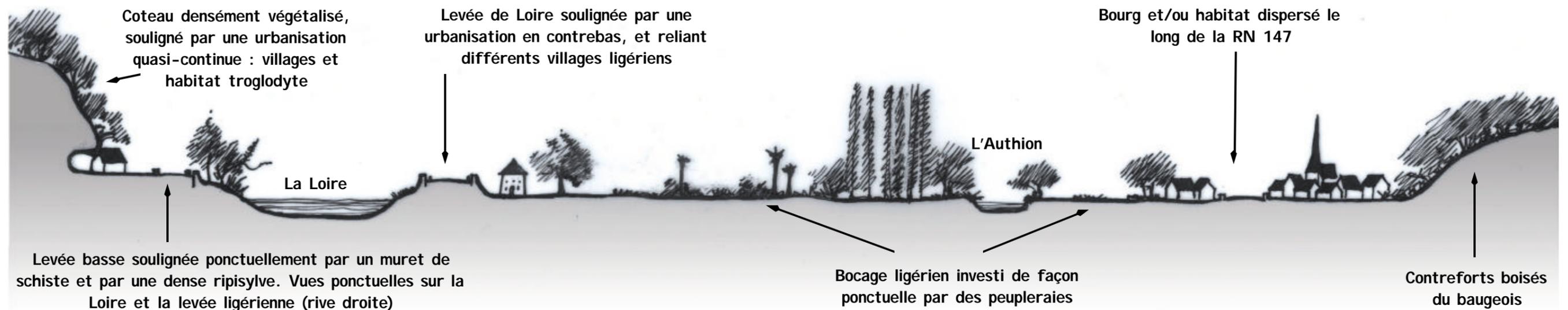
RELATIONS ENTRE LA STRUCTURE IDENTITAIRE ET LES FONDEMENTS DU PAYSAGE



L'analyse couplée du relief et de l'hydrographie a permis de mettre en évidence le profil particulier de la vallée de l'Anjou : vallée large et dissymétrique, aux coteaux marqués.



Vue panoramique depuis le coteau de Genes



Renseignements extraits de l'annexe de L'OPAH vallée de L'Authion de 1981 - 1983	MAISON PAYSANNE avant le XIX ^e siècle	MAISON DE MAÎTRE après le XIX ^e siècle	MAISON DE LA VALLEE après le XIX ^e siècle
LES MURS	Soubassements : pierre dure ou schiste Arase : dalle d'ardoise légèrement en saillie Élévation : Moellons de tuffeau tout venant ou schiste enduit Encadrements de baie et chaînes d'angles	Tuffeau appareillé	Tuffeau appareillé
LES OUVERTURES	Très variées : généralement rectangulaires pouvant se rapprocher du carré Encadrement : sobre en tuffeau grossièrement appareillé linteau en chêne peu épais. Groupe porte - fenêtre caractéristique plus parfois gerbière Parfois, accès aux combles sur pignon	Verticales plus hautes que larges Encadrement en saillie très ouvragé parfois alignement - rythme sur la façade Axe principal : porte-fenêtre, lucarne	Maison de la vallée, symétrique, moins rigoureuse, groupe porte-fenêtre très fréquente
LES ESCALIERS	Rôle utilitaire des combles Échelle en bois perpendiculaire sur la façade, sur pignon échelle de bois perpendiculaire ou échelle de menuisier bois ou métal parallèle à la façade		Escalier en pierre à partir du XIX ^e Marche en ardoise ou terre cuite, parfois main courante en ferronnerie
LES FOURS	Rond sur mur pignon supportant la cheminée parfois associé avec l'escalier		Rond sur mur pignon supportant la cheminée parfois associé avec l'escalier
LES TOITS	À pignon fortes pentes 45 à 50° Brande progressivement remplacée par des ardoises.	Apparition des croupes (toits à la pente)	
LES GERBIERES ET LUCARNES	Gerbières plate à pignon ou à capucine Bois ou tuffeau Sur mur de façade	Gerbières sur dépendance Lucarnes au dessus de la gouttière, fonction d'éclairage, de ventilation et de décoration, en tuffeau. Ouvertures petites par rapport à la maçonnerie	Gerbières et Lucarnes
LES SOUCHES DE CHEMINÉE	Souche intégrée au mur pignon et décalée vers l'avant en briques et/ou tuffeau	Souches de part et d'autre de la construction en tuffeau ou assemblage de briques et tuffeau appareillé, plus hautes que le faitage et tirants ferronnés	Souche intégrée au mur pignon et décalée vers l'avant en briques et/ou tuffeau



2 - UNE UNITÉ ARCHITECTURALE

La Vallée de l'Anjou présente une unité architecturale tant dans la palette chromatique ou texturale que dans le style.

■ **Une palette chromatique et texturale homogène** : alternance et contraste entre ombre et lumière, entre bleu sombre et blanc crème... entre ardoise (sombre mais parfois brillante) et tuffeau (lumineux et clair).

■ **Un style architectural** :

L'unité se caractérise par une forte densité de l'habitat, dispersé comme autant de relais visuels et accompagné d'éléments végétaux.

Source : Annexe du dossier OPAH de la vallée de l'Authion - 1981 - 1983

Revue 303, Des Blairies aux fours à chanvre, architecture rurale de la vallée d'Anjou (98)

L'architecture médiévale directement liée à l'édification de la Grande Levée : les Blairies

Les moines des abbayes et seigneurs installés sur la rive gauche de la Loire voulaient assurer la meilleure mise en valeur de leurs possessions dans la vallée, en incitant les paysans qui travaillaient pour eux à s'installer dans la vallée. Ils firent édifier de grandes et larges granges : Les Blairies, qui avaient pour fonction de recueillir les redevances en grains et dîmes dues par les paysans. Deux granges manoriales subsistent : l'une au manoir de Chamfreaux sur la commune de Varennes-sur-Loire, l'autre au manoir des Granges Demion à St-Clément-des-Levées. Deux granges dîmières sont également conservées : celle du prieuré St-Aubin-de-Trèves (vaste bâtiment de 18 m de long sur 14m de large, couvert d'une charpente à pannes refaite au XVIII^e siècle), celle du prieuré de Cunault mentionnée dès 1222 (22 m de long sur 16 m de large). La toponymie des lieux-dits reste un excellent témoin de cette époque d'implantation humaine : nombreux sites appelés les ou la grange(s). On en dénombre par exemple 15 sur les communes du Saumurois.



Grange dîmière de Trèves à St Clément des Levées

La maison paysanne

De plein-pied, la maison paysanne est généralement de forme carrée, composée d'une unique pièce de vie et de combles imposants où étaient stockés grains et foin. Sa façade se caractérise par l'élément porte-fenêtre. La cheminée prolonge le pignon. Sans ornement, elle constitue un habitat sobre et utilitaire. Pour satisfaire aux exigences agricoles, les maisons s'agrandissent grâce à un appentis en pignon ou à une extension en partie arrière avec une brisure de la toiture.

La maison de la vallée, prospérité agricole

Avec la culture du chanvre et des semences, la vallée connut au XIX^e siècle une période de très grande prospérité économique. **De cette période, date le développement d'un habitat caractéristique : « la maison de la vallée » que l'on retrouve aussi bien dans les campagnes que dans les bourgs et qui s'adapte à toutes les classes sociales.** Issue de la maison paysanne, elle remplace petit à petit cette dernière qui devient alors dépendance. La maçonnerie est en tuffeau blanc appareillé, le toit en ardoise de Trélazé. Les cultures grainières ne requièrent qu'un faible volume de stockage, ce qui permet d'inclure, derrière la même façade, habitation et bâtiment d'exploitation. Dans les années 1850 - 1900, la façade principale est souvent richement travaillée (lucarnes, chaîne d'angle, encadrement ...), les autres façades restant plus sobres. L'habitation devient le symbole de la richesse économique, surtout en amont d'Angers. La symétrie des ouvertures est scrupuleusement respectée, de fausses fenêtres flanquent souvent l'entrée de la grange pour ne pas briser l'harmonie de la façade.

La maison de maître

Les demeures des riches propriétaires, isolées au milieu de parcs, apparaissent elles aussi au XIX^e siècle. Construites sur le modèle de la maison de la vallée, elles diffèrent par la dimension, la complexité de l'ornementation et la symétrie parfaite qui ordonne et rythme sa façade. Elles sont généralement de forme rectangulaire, avec un rez de chaussée légèrement surélevé, un étage, une toiture à quatre pentes, deux souches de cheminées en pignon. L'axe central de symétrie est souligné par la porte, une fenêtre et une lucarne.

Les constructions du XX^e siècle

La crise économique qu'a connue la vallée entre les deux guerres et la disparition progressive des carrières de tuffeau existant au XIX^e siècle, a entraîné un appauvrissement des matériaux utilisés pour l'habitat. Les nouveaux matériaux (parpaings, enduits industriels, faux tuffeau, etc. ...) ont affranchi la palette de l'habitat de la vallée traditionnelle. Depuis 1980, une sensibilisation des propriétaires et des communes (Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat en particulier) a permis de nombreuses restaurations de qualité.

Le développement des activités de production et de stockage a entraîné l'édification de bâtiments importants réalisés avec des matériaux contemporains. Ces bâtiments répondent à des exigences essentiellement économiques et ont des volumes et des orientations sans rapport avec l'implantation de l'habitat initial.

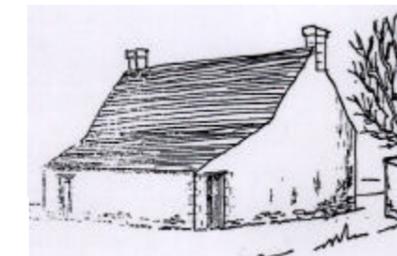
RELATIONS ENTRE LA STRUCTURE IDENTITAIRE ET LES FONDEMENTS DU PAYSAGE



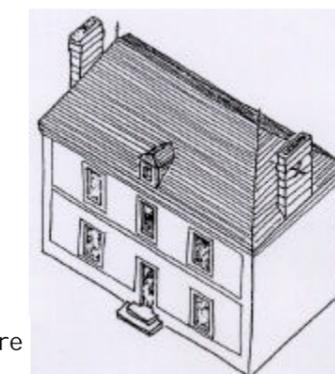
Extraction des tuffeaux :

Les principales carrières de tuffeau (pierre de calcaire tendre) étaient situées, dans l'ensemble du saumurois, notamment sur le bord du Thouet, à Bagneux, Saint-Cyr, Brezé, Vivy et Saumoussay. Certaines carrières sont exploitées dès le VII^e siècle (carrière des sarcophages de Douces). Au XIX^e siècle, plus de 100 carrières étaient en activité et fournissaient, en empruntant la Loire, les grands chantiers de Nantes. Elles furent utilisées de façon quasiment exclusive sur les bords de Loire pour la construction.

La maison paysanne



La maison de la vallée



La maison de maître



- 1** Edification de la levée sous Henri II de Plantagenêt
- 1^{er}** 1406 : Première époque d'urbanisation le long de la levée, suivant la politique de Henri II de Plantagenêt.
- 2** Développement du bourg suivant des rues perpendiculaires à la levée s'enfonçant vers le marais en direction de Corné-Mazé qui faisaient le même effort d'urbanisation. (environ 1 route tous les kilomètres).
- 3** Rue parallèle à la levée reliant les différents villages du bord de Loire, accompagnée par une densification du bourg et implantation de quelques maisons sur la levée.
- 4** 1823 : création de la nouvelle église et de la place et extension du bourg
- 5** 1845 : Arrivée du chemin de fer, pôle d'attraction créant une rupture d'urbanisation
- 6** Après-guerre, création du lotissement au-delà de la voie de Chemin de Fer
- 7** 1970 :
 -Création de la place du 19 mars 1962 et développement urbain avec notamment la maison de retraite
 - Déviation sur la levée par la transformation du chemin de rive, des quais et cales du port par comblement et pavage. La voie principale longe donc les arrières de maisons, ce qui engendre une transformation des façades.
 - Développement de la Zone d'Activités



Urbanisation le long de la Levée



La voie ferrée

■ Les formes urbaines caractéristiques de la vallée d'Anjou

Source : Étude sur la maison de la vallée par Bruno Duquoc
Annexe du dossier OPAH de la vallée de l'Authion - 1981 - 1983

● Organisation rurale au cœur de la vallée

Historiquement situées sur des montils, les habitations dans la vallée sont souvent installées sur des tertres, traditionnellement maçonnés en pierre de schiste, le mur étant utilisé comme soutènement. Ce mur n'est pas forcément visible. En effet les crues ont provoqué des fissures importantes ce qui a incité les propriétaires à combler devant le tertre en protection, dans la mesure où ils étaient propriétaires du terrain situé en contre-bas. Les habitations principales sont généralement orientées dans le sens du courant pour offrir une moindre résistance à la force des eaux de Loire en crue. En revanche, les dépendances, quand elles existent sont généralement perpendiculaires à la maison d'habitation. Parfois quelques regroupements de maisons constituent des petits hameaux aux volumes simples, généralement abrités derrière des plantations et implantés sur des axes perpendiculaires à la Loire.



● Les bourgs sur la levée

Les bourgs se resserrent autour des clochers élancés. A l'origine villages-rues, les bourgs étaient constitués de maisons s'appuyant sur la levée de part et d'autre de l'église en position médiane sur la levée. La confiance en la levée s'accroissant, les bourgs ont pris un peu d'épaisseur côté vallée. D'un point de vue architectural, on retrouve les mêmes caractéristiques et la même diversité que dans la vallée, avec une majorité de maison datant du XIX^e. Les formes architecturales se sont adaptées pour s'intégrer dans un alignement parfois relatif le long d'une rue, dans les angles des carrefours... Des porches ont été aménagés pour permettre l'accès à la parcelle située en arrière de la maison...

Aujourd'hui, de nombreux bourgs ont été « déviés », une nouvelle levée ayant été construite entre le bourg et la Loire.

Cette nouvelle étape de l'urbanisation modifie totalement la perception des bourgs : avant perception de la rue principale soulignée par les alignements de façades ornementées, aujourd'hui perception des façades arrières, des maisons et des petits jardins.

La Bohalle, alignement des façades sur la levée



Église de Saint-Mathurin



Les différentes perceptions de la Daquennière :

1 - Depuis les rives de Loire, perception en contrebas de la levée qui contourne le bourg

2 - Depuis la levée, perception par les arrières des habitations du bourg

3 - Depuis la rue principale (ancienne levée), alignement des façades de tuffeau avec ponctuellement des percées visuelles vers la Loire (bloquées par la nouvelle levée)



- **Les bourgs du Val d'Authion**

Les bourgs du Val d'Authion comme Corné, Beaufort-en-Vallée, Longué-Jumelles présentent :

- une implantation en contrebas des contreforts du Baugeois articulée autour de la RN 147,
- une structure urbaine de petites villes avec un impressionnant patrimoine bâti (volumes des maisons, ornementation des façades, travail des corniches et encorbellements...) et végétal (parcs avec des essences exotiques rappelant la proximité de la Loire), une organisation soulignée par l'alignement des façades, des extensions souvent imposantes en périphérie.

- **Les bourgs, rive gauche**

Souvent coincés entre le coteau abrupt et la Loire, ces bourgs sont généralement intégrés au cœur d'une végétation dense et découverts brutalement. Ils s'appuient sur un alignement des façades ligériennes, richement ornementées et s'organisent autour de l'imbrication des volumes, des toitures, et de la roche par le truchement d'un habitat troglodyte.

- **A noter : Saumur, un point d'articulation urbaine entre levée, Loire et coteau.**

Saumur La Blanche, cité ligérienne dominée par son château occupant la pointe d'un coteau escarpé et abrupt, offre depuis la Loire un front urbain de qualité sur la Loire avec une organisation symétrique par rapport au pont et, en satellite sur le fleuve, une île urbanisée.

Beaufort en vallée



Urbanisation linéaire de Sonzay



Urbanisation de Saumur sur La Loire



PATRIMOINE DE BEAUFORT-EN-VALLÉE
EXTRAIT DU GUIDE DE L'ANJOU AUX ÉDITIONS DE LA MANUFACTURE

« Sur la butte où se trouvent les ruines du château érigé au XI^e siècle par Foulques Nerra, puis reconstruit au XIV^e siècle par Guillaume Roger, comte de Beaufort, une des tours fut restaurée au XV^e siècle par le roi René. Vestiges de remparts et de châteaux rappellent que Beaufort fut la capitale d'un important comté. L'église, reconstruite au siècle dernier, a conservé un clocher du XVI^e siècle, discret.

Beaufort-en-Vallée, connu pour sa manufacture de toile depuis le XV^e siècle, a gardé la trace de son passé en de nombreux hôtels et logis : le logis Landrault, l'hôtel-Dieu, l'hospice édifié au XVIII^e siècle avec des pierres provenant des ruines du château.

Comme dans beaucoup de bourgs de la vallée, une statue de Jeanne de Laval, grande bienfaitrice de la région, trône sur la place. La principale curiosité de cette petite ville est le musée Joseph-Denais, fondé en 1894 par cet écrivain et journaliste angevin.

Militant « pour sa grande et sa petite patrie », Joseph Denais (1851-1916) rapportait de chacun de ses voyages un objet susceptible de servir à éduquer la population. Ce lieu présente donc toutes sortes d'objets parfois simplement insolites, parfois tout à fait remarquables ».

3 - UNE UNITÉ FONCTIONNELLE : LES AXES DE LIAISONS STRUCTURANTS

■ La Loire

- Aujourd'hui, un axe culturel, artistique et touristique

La Loire est mystérieuse, insaisissable, effrayante parfois, romantique, calme...

La Loire est pleine de contrastes, d'ambiances variées évoluant au fil des saisons, du temps... C'est en partie pour cela qu'elle a inspiré bon nombre d'artistes français ou étrangers. De nombreux peintres ou écrivains ont capté la lumière particulière du fleuve ou ont été inspirés par la douceur et le romantisme de la vallée.

La Loire présente une palette chromatique et texturale très variée et changeante :

- bleu-gris métallique quand elle reflète le ciel avec une texture fluide
- ocres jaunes quand elle est asséchée et que ses bancs de sables sont dégagés avec une texture granuleuse.

- Autrefois, un axe de communication, de commerce et d'échanges

Sur les quais de la Loire, aujourd'hui abandonnés ou livrés aux voitures, débarquaient passagers et marchandises.

Anciens quais et cales supportant des anneaux rouillés, des bornes médiévales, noms de lieux-dits (nombreux ports notamment) de cafés ou de demeures bourgeoises, présence de girouettes aux silhouettes évocatrices... sont les témoins du fourmillement passé de cette voie de communication ancestrale, lieu de tous les échanges, sur une Loire autrefois plus active que bucolique et romantique.

La Loire à Saint-Clément-des-Levées



Cales



Quai



Signes lisibles de l'activité passée commerciale et de transport sur la Loire au niveau de la toponymie



LA MARINE DE LOIRE

François Premier disait :

« Le principal commerce de notre royaume se fait par la Loire ».

Sous Louis XIV, d'amont descendent les produits métallurgiques (fer, pièces forgées, fonte, acier, armes...), bois flottés, charbons, faïences, soies, chanvre ; d'aval remontent le sel (18 000 tonnes soit la moitié de la consommation française), les vins, fruits, ardoises et le tuffeau... dont une bonne part rejoint Paris par le canal d'Orléans.

Les grands bateaux avaient jusqu'à trente trois mètres de long et 4 m de large. Leur fond plat leur permettait de naviguer avec un faible tirant d'eau sur les hauts fonds. Gabarres, chalands à voiles servaient au transport des marchandises sur La Loire, la Mayenne, La Sarthe et les autres rivières navigables. Dès 1832, la navigation à vapeur tenta de s'implanter. Les inexplosibles, bateaux à vapeur et à roues, eurent beaucoup de succès.

L'apothéose de cette navigation eut lieu entre 1750 et 1840, époque où la Loire était considérée comme l'artère commerciale majeure de La France, lieu d'échange entre Atlantique et Méditerranée. A cette époque, on estime en un point fixe le passage de 40 à 80 bateaux quotidiens.

Cependant, la concurrence des routes empierrées au XVIII^e rendant les charrois pour Paris possibles et surtout l'avènement du chemin de fer dans les années 1850, portèrent à la navigation fluviale un coup fatal.

Pourtant en Anjou, la Marine de Loire se maintient grâce à l'essor des industries de Loire du XIX^e siècle, essor qui s'inscrit dans une révolution industrielle régionale : extraction du tuffeau, dragueurs de Loire, fabrication de la chaux sur des sites ligériens à partir de calcaires locaux, production de chanvre dans la vallée pour les voiles et cordes des Établissements Bessonneau à Angers ... et, grâce aussi à la construction des écluses sur la Mayenne et la Sarthe, et à l'achèvement du canal de Nantes à Brest en 1836.

Entre 1836 et 1891, 40 ports de Loire furent construits, illustrant le maintien de l'économie marinière, spécialisés (ports tuffeliers, chauffourniers, chanvriers) ou non. Entre 1906 et 1930, des aménagements de la navigabilité de La Loire par épis immergés ont été réalisés entre Nantes et Bouchemaine, pour permettre la création d'un chenal. De 1945 à ces dernières décennies, seuls les pétroles de l'Ouest empruntaient encore cet axe « Le Glorex » réalisaient en 1982, un trafic des 140 000 tonnes mais l'effondrement de la ligne d'eau, les grandes sécheresses ont conduit en 1991 à un trafic de 40 000 tonnes sur seulement 4 mois navigables.

■ La levée urbanisée

La levée est une infrastructure construite et surélevée, **ligne structurante du paysage** elle présente un impact très différent depuis la Loire ou depuis les terres.



- Depuis la Loire, elle est perçue comme une ligne graphique, rigide et claire qui contraste avec la végétation souple et ponctuelle de la ripisylve et les variations de couleur et de texture du fleuve. De ce point de vue, elle constitue une limite visuelle bordant la Loire au nord sur tout son linéaire.
- Depuis les terres, la levée ne se perçoit qu'au dernier moment, intégrée par une végétation dense alternant avec l'habitat linéaire en contrebas. Cette frange d'urbanisation est animée par une végétation de parcs et jardins, avec parfois des essences exotiques rappelant la proximité de la Loire.

Elle induit par ailleurs une perception orientée du paysage de l'unité paysagère : Situé en position dominante, cet axe structurant permet une découverte panoramique d'ensemble du paysage de cette unité, embrassant de part et d'autre le val cultivé, ponctué de végétation, limité au nord par les contreforts boisés du Baugeois et la Loire soulignée, çà et là, par une ripisylve et le coteau boisé et urbanisé (rive gauche).

La levée à La Bohalle



La levée à proximité de La Bohalle, perception ponctuelle depuis le Val d'Authion



La levée urbanisée, perception depuis la rive gauche



La levée, perception depuis la rive gauche



RELATIONS ENTRE LA STRUCTURE IDENTITAIRE ET LES FONDEMENTS DU PAYSAGE



Des turcies anciennes à la levée de la Loire

- Depuis le Moyen-Age, des turcies « ancêtres » des levées ont été édifiées sur tout le linéaire de la Loire et les premières maisons installées.
- Dès 1160, Henri II Plantagenet fit élever une digue continue de près de 40 kms dans la partie orientale du Val de Loire, qui s'est accompagnée de l'implantation de différents villages.
- Vers 1330, la levée construite sur ordre d'Henri II fut prolongée vers l'aval, en direction des Ponts-de-Cé.
- Les XV, XVI et XVII^e siècles voient le renforcement de ces levées : sous Henri IV puis sous Colbert, où elles sont de plus en plus élevées.
- Lors de la grande crue de 1856, « les eaux tombèrent sur la plaine alluviale par plus de 160 brèches » (citation de R. Dion)
- Depuis 1866, les levées, quoique imparfaites, ont réussi à contenir sans accident majeur toutes les grandes crues. Mais le risque reste toujours présent et est pris en compte dans la gestion de la levée.

Aujourd'hui, la levée constitue, à plusieurs titres, un élément marquant du paysage et joue un rôle majeur dans de nombreuses activités de la vallée, qu'elles soient agricoles ou touristiques. Le val est devenu un véritable polder fluvial, le vieux rêve d'assainissement et de mise en culture de celui-ci est aujourd'hui devenu réalité. La levée est de plus un axe privilégié de découverte touristique.

LES SOUS UNITÉS PAYSAGERES DU VAL D'ANJOU

■ La RN 147

Axe routier fonctionnel et économique important reliant de façon directe Angers, Saumur et Tours, la RN 147 se caractérise par un profil large et rectiligne le long duquel s'égraine de l'habitat traditionnel ancien en contraste avec le registre routier contemporain. Les bourgs, traditionnellement implantés le long de cet axe, sont aujourd'hui systématiquement contournés (ex : Mazé, Beaufort-en-Vallée...). Entre ceux-ci, une urbanisation linéaire diffuse et hétéroclite borde cet axe.

Aujourd'hui, la lecture de ce paysage routier est rendue complexe par la superposition de nombreux éléments de style et d'échelles différents tels les zones d'activités, du mitage résidentiel et industriel ou encore certains accompagnements végétaux au caractère très urbain.

■ Les axes secondaires perpendiculaires à l'axe ligérien

Sinueux, étroits, parfois soulignés de haies bocagères, les axes secondaires traversent perpendiculairement le large sillon ligérien reliant ainsi les bourgs du Val d'Authion à ceux de la levée sur la Loire. Par leur intermédiaire, on perçoit toute la richesse de cette unité et la succession des différentes bandes parallèles qui la constituent.



Cheminement soulignant l'Authion



Ci-dessus, ancienne route Angers / Saumur traversant Beaufort-en-Vallée

Ci-dessous, axe Angers / Saumur actuel (RN 147) contournant Beaufort-en-Vallée



► L'organisation particulière de l'unité de la vallée de l'Anjou et la large palette des axes de circulation et de perception génèrent un paysage original, fort et orienté. Le paysage est animé par des vues d'échelles différentes qui modifient la perception de la vallée de l'Anjou :

Vues ponctuelles, longues et dégagées depuis les lignes de crêtes des coteaux



Perception de toute la vallée embrasée d'un seul regard, échelle du monumental.

Vues panoramiques continues depuis la levée ligérienne en position dominante



Perception du Val d'Authion d'une part et de la vallée de la Loire d'autre part - Échelle humaine

Vues canalisées sur la vallée de la Loire depuis sa rive gauche et depuis le fleuve lui-même.



Champ de vision étroit mais parfois long - Échelle humaine voire intime parfois.

Vues plus ou moins courtes toujours fermées par les coteaux boisés au sein du Val d'Authion



Mise en scène du Val d'Authion au travers d'écrans végétaux successifs - Échelle humaine voire parfois intime

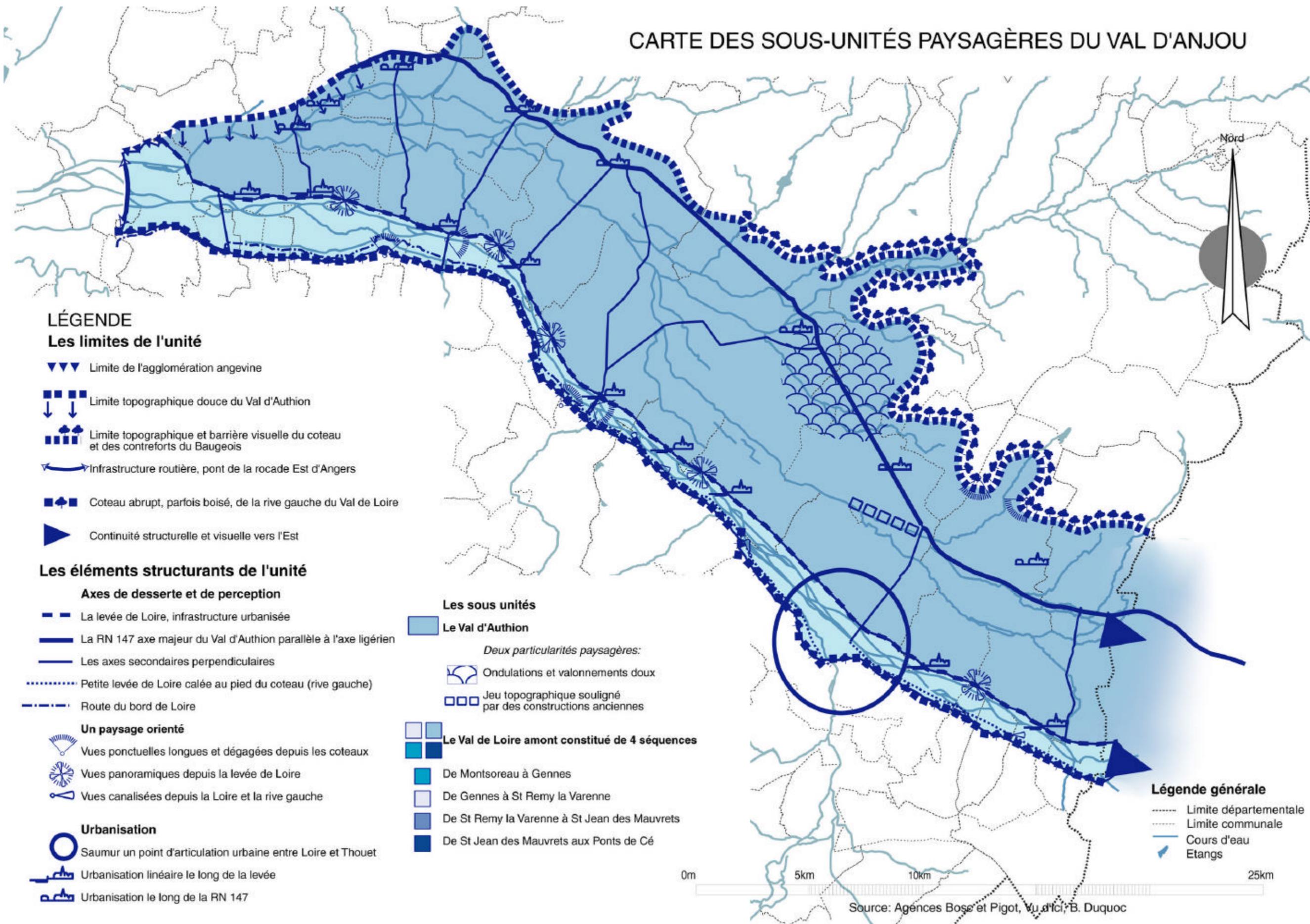
Réalité physique, structurelle, architecturale, paysagère, la vallée de l'Anjou s'articule autour de deux sous-unités paysagères :

- 1 - Le Val d'Authion
- 2 - La vallée de La Loire

Vue panoramique du Val d'Anjou, avec le coteau de Loire en fond visuel, depuis un des axes secondaires qui traversent le val



CARTE DES SOUS-UNITÉS PAYSAGÈRES DU VAL D'ANJOU



SOUS-UNITÉ DU VAL D'AUTHION

Perception permanente du coteau de Loire (rive gauche) sans aucune perception de la Loire, vue très ponctuelle et discrète sur la levée masquée par une végétation dense et une urbanisation ancienne

Ponctuation par un habitat traditionnel de caractère, intégré par une végétation d'accompagnement

Bourg et/ou habitat dispersé le long de la RN 147

Vaste plaine cultivée : céréaliculture, maraîchage et horticulture

Bocage à frênes têtards investi de façon ponctuelle par des peupleraies (implantation parcellaire)

L'Authion, une rivière canalisée, sinueuse, soulignée de berges enherbées et d'une ripisylve souvent dense qui permet de l'identifier

Contreforts boisés du Baugeois en limite visuelle nette cernant le nord de la sous-unité



UNITÉ PAYSAGÈRE DU VAL D'ANJOU

SOUS-UNITÉ 1: LE VAL D'AUTHION

Le Val-d'Authion est limité au nord par les contreforts boisés du Baugeois et au sud par la levée de Loire soulignée par une urbanisation linéaire en contrebas.

- **L'ambiance paysagère est dominée par :**

- **l'horizontalité des surfaces cultivées et les rythmes des lignes de cultures, du maraîchage et de l'horticulture;**

- **la verticalité des masses végétales animant et ponctuant çà et là le paysage :** lignes végétales du bocage ligérien (à frênes têtards) qui créent des écrans visuels successifs accentuant les impressions de profondeurs.

Ponctuellement, on note la plantation parcellaire de peupleraies. De par leur nombre assez restreint, on peut considérer qu'elles constituent des points d'animation mais tendent à refermer le paysage et à en complexifier la lecture.

- **La Loire est totalement imperceptible et semble même parfois insoupçonnable.**

Par exemple : la vue depuis un petit chemin rural dans le secteur de Vieux-Vivy animée par le château de Saumur, en fond de perspective, château qu'il semble possible de rejoindre directement sans obstacle majeur.

- **Une urbanisation dispersée constituant une multitude de points d'appel**

En dehors des bourgs qui présentent une urbanisation dense et hiérarchisée, l'urbanisation rurale est désordonnée et sans logique, associant dans un ensemble aléatoire, maisons de la vallée, maisons paysannes et maisons de maître.

Ce paysage se traduit par un équilibre précaire entre grandes cultures (maïs, sorgho) cultures spécialisées (verger, pépinières, champs de fleurs, maraîchage...), bocage, peupleraies, urbanisation traditionnelle et volumes imposants des structures à vocation industrielle... Cette juxtaposition d'éléments engendre à la fois un paysage lisible car constitué d'un nombre constant d'éléments et un paysage complexe dans la mesure où ces éléments sont agencés de manière aléatoire.

A noter quelques particularités :

- entre Longué-Jumelles et Vivy, modification ponctuelle de l'ambiance du Val d'Authion : Présence d'ondulations, de vallonnements doux qui remplacent l'horizontalité omniprésente. Cet événement ponctuel est lié à un réseau hydrographique dense et étoilé autour du Lathan;
- entre le Vieux-Vivy et la Ronde, perception d'un jeu topographique souligné par une urbanisation ancienne s'appuyant sur un registre de murs et de clos.

Entre Saint-Mathurin et Mazé : association de cultures, peupleraies et vergers



Horticulture, soulignant l'horizontalité



Vue sur le château de Saumur sans aucune perception de la Loire



Peupleraie, Layon et cultures



Carrière entre Saint-Mathurin et Longué-Jumelles



Horizontalité des surfaces cultivées, perception ponctuelle de la levée de Loire



UNITE PAYSAGERE DU VAL D'ANJOU SOUS-UNITÉ 2 - LA VALLÉE DE LA LOIRE

La vallée de la Loire est limitée au nord par la levée ligérienne et au sud par le coteau urbanisé et boisé. Cette sous-unité paysagère présente une structure très organisée et « systématique » appuyée sur le coteau, l'urbanisation en pied de coteau, la route du bord de Loire, parfois des îlots de prairies, la Loire et la levée ligérienne qui limitent visuellement cette sous-unité.

Cependant, l'ondulation du fleuve dessinant des îlots prairiaux et des îles, la qualification de la levée et de l'urbanisation de la rive gauche sont autant d'éléments responsables d'une diversité d'ambiances permettant de déterminer quatre séquences paysagères (décrites d'est en ouest).

A noter :

Cette sous-unité se caractérise par la présence de quelques îles souvent boisées ou en prairies. On note cependant une île urbanisée en face de Souzay-Champigny.

Vue panoramique sur la Loire depuis le haut de coteau,
au lieu dit Le Vigneron



Île urbanisée en face de Souzay



Levée ligérienne à La Daguenière



Levée ligérienne à La Bohalle



Quai à Saumur



La Loire au niveau de la Bohalle



Prairies à frênes à la Daguenière



Façade ligérienne sur la Loire



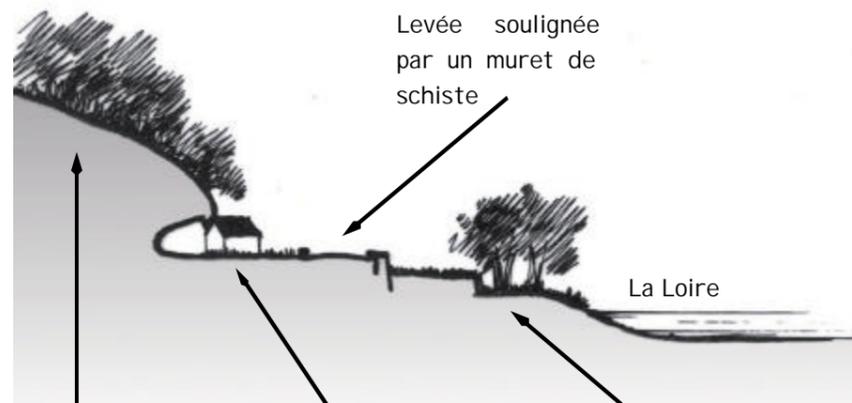
Séquence n° 1 de Montsoreau à Gennes

Une séquence ligérienne construite, touristique (patrimoine très riche)
Des relations visuelles importantes avec la Loire et la levée ligérienne
Tuffeau - Ardoise

Deux coupes de principes différentes permettent de cerner l'organisation et les ambiances de cette séquence paysagère :

- la première illustre une rive très étroite
- la seconde illustre une rive un peu plus large permettant un développement plus important de l'urbanisation

Coupe de principe N° 1

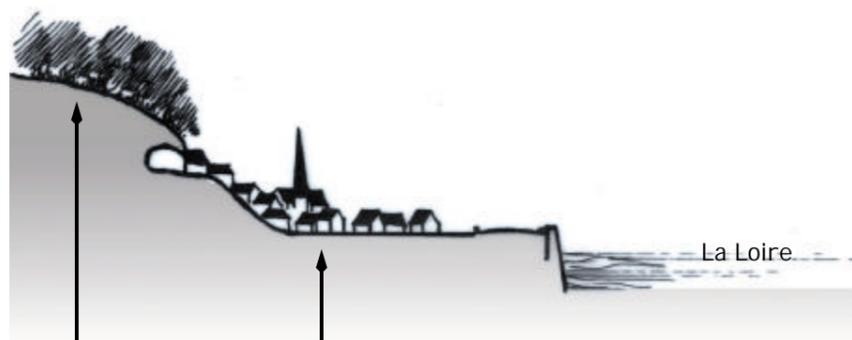


Coteau boisé animé parfois par un manoir ou une demeure viticole

Habitat linéaire avec troglodytes en pied de coteau

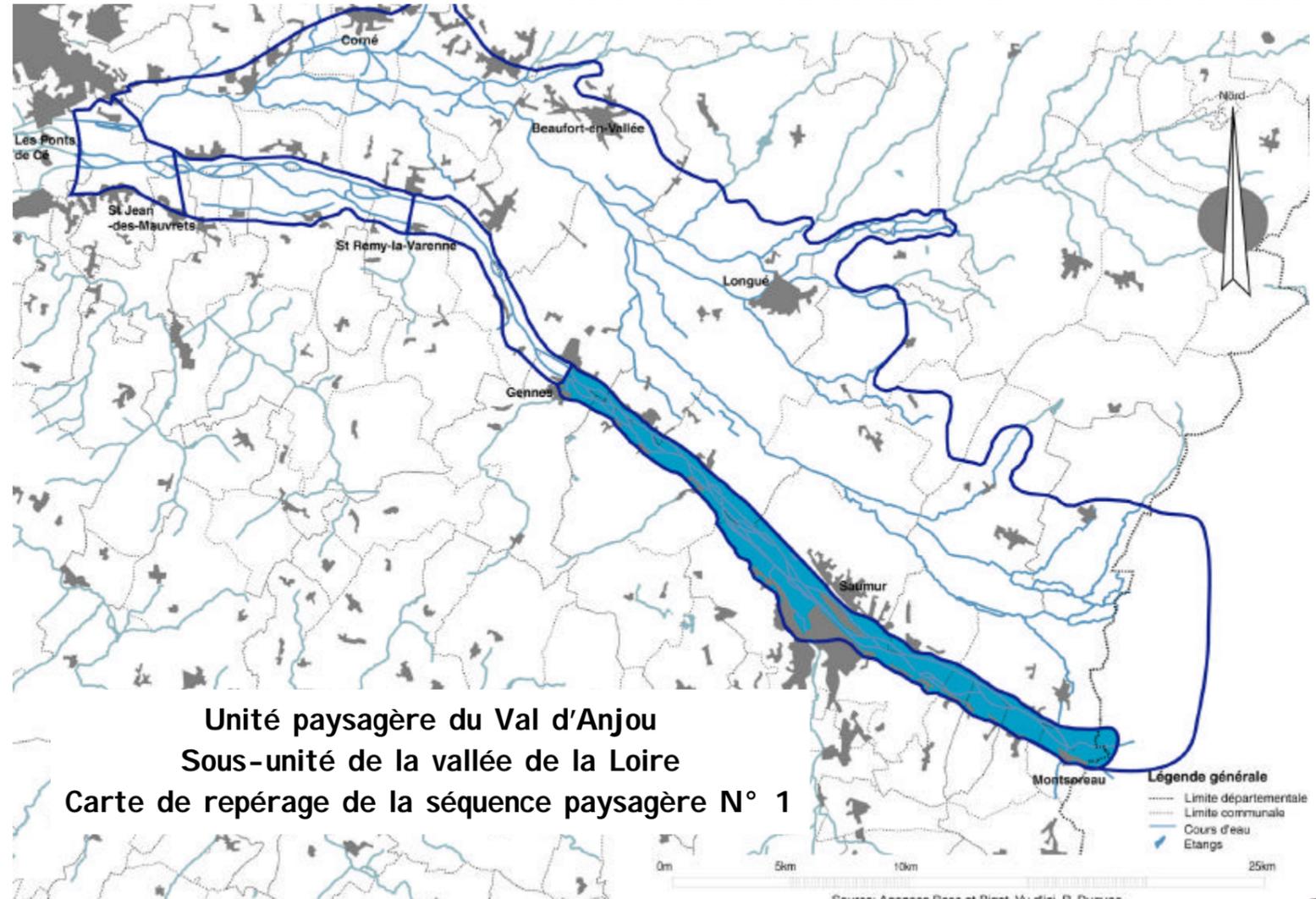
Ponctuellement, en contrebas de la levée, présence de jardins potagers ou d'agrément en terrasse sur la Loire, en alternance avec une ripisylve dense

Coupe de principe N° 2 :



Couverture boisée du coteau

Élargissement de la rive ou vallonement perpendiculaire à l'axe ligérien permettant l'implantation de villages en pied de coteau couplé à un étagement de l'urbanisation sur les pentes, en association avec un habitat troglodyte



Unité paysagère du Val d'Anjou
Sous-unité de la vallée de la Loire
Carte de repérage de la séquence paysagère N° 1



Urbanisation linéaire en pied de coteau à Cunault



Prairie à frêne en contrebas de la levée



Urbanisation dans un vallon perpendiculaire : Turquant

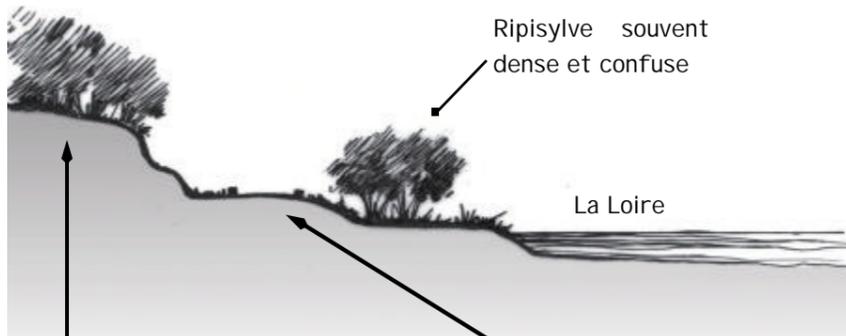


Habitat troglodyte sur le coteau à proximité de Montsoreau

Séquence n° 2 : De Gennes à Saint-Rémy-La-Varenne

Une séquence ligérienne sauvage, un patrimoine architectural préservé et « caché » ou « secret », plus discret (petite route)
Tuffeau - Ardoise

Coupe de principe de la séquence 2 :



Coteau boisé abrupt avec ponctuellement des effets de paroi rocheuse

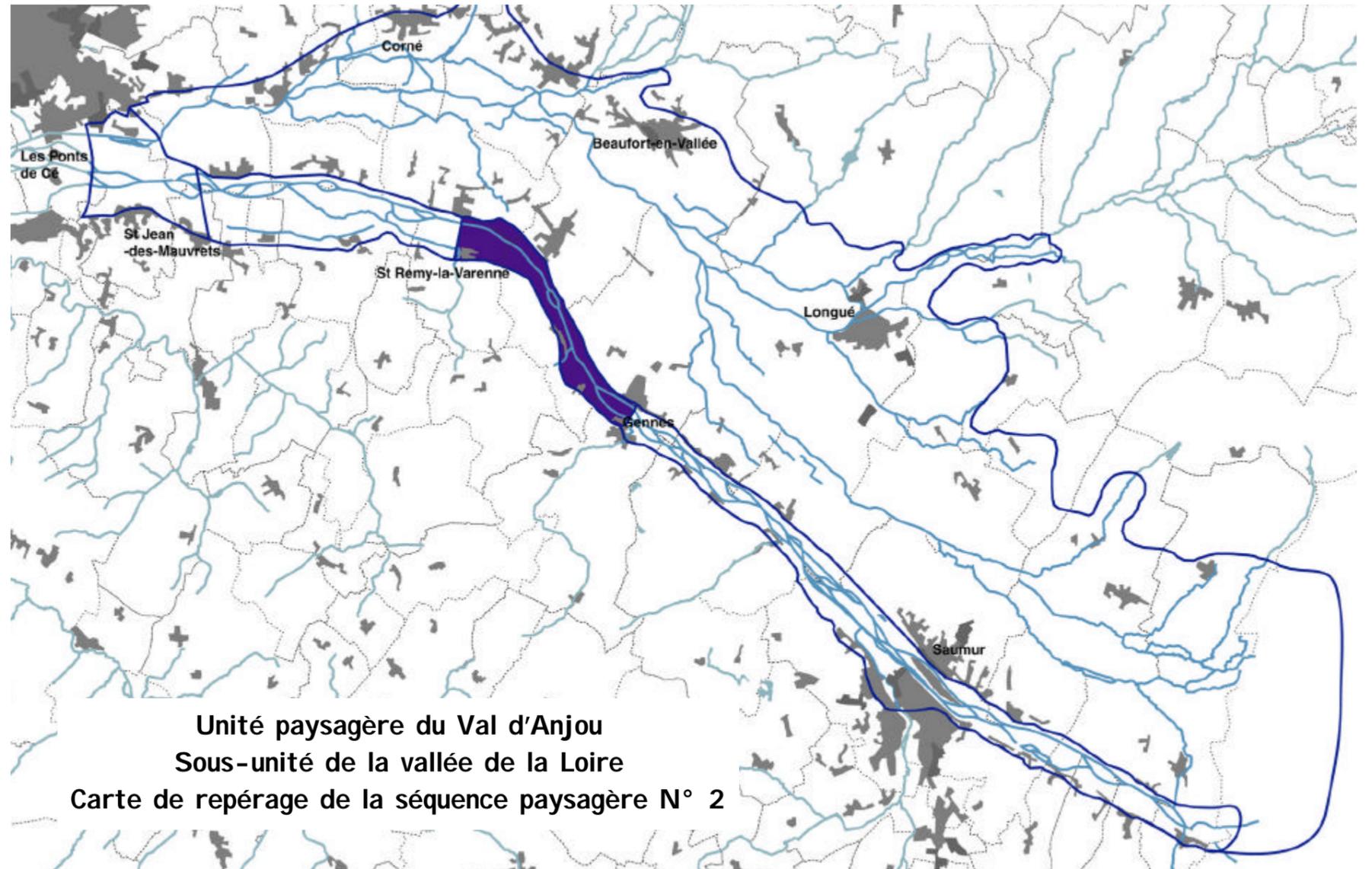
Ripisylve souvent dense et confuse

Route de bord de Loire sur une petite levée enherbée

Remarque : Ponctuellement, le coteau s'adoucit et s'urbanise, soit par un hameau (hameau du Prieuré) ou un village (Le Thoureil) au caractère architectural remarquable. Au niveau des villages, on note la présence d'un quai et d'une levée maçonnée dominant la Loire.

Approche de Saint Remy-La-Varenne :

Perception de toute l'unité paysagère depuis le coteau rive gauche jusqu'aux contreforts du Baugeois



Unité paysagère du Val d'Anjou
Sous-unité de la vallée de la Loire
Carte de repérage de la séquence paysagère N° 2

Hameau du Prieuré en contrebas du coteau de Loire, rive gauche



Petite route

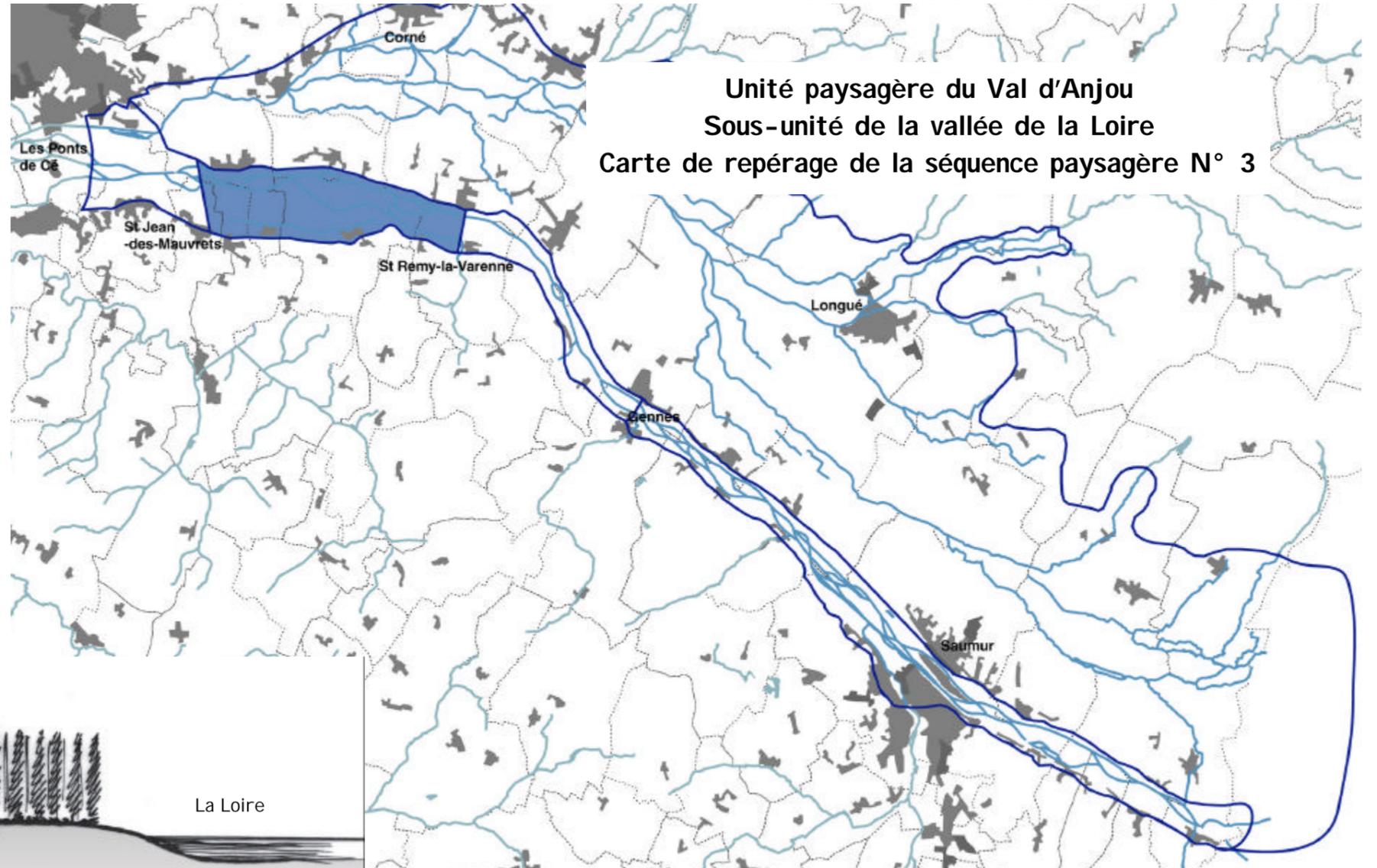


Séquence n° 3 :
De Saint Rémy La Varenne à St-Jean-des-Mauvrets

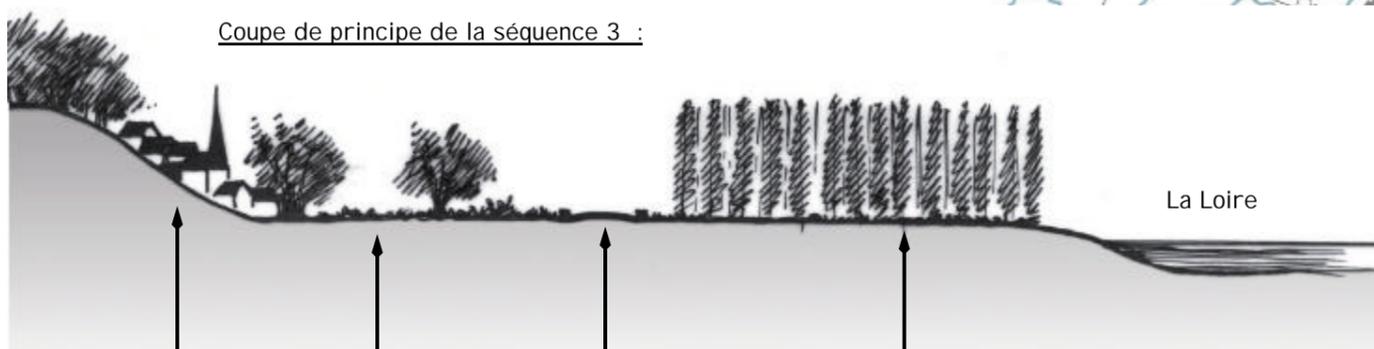
Une séquence ligérienne agricole, une route dans la vallée - aucune perception de la Loire.
 Dans les villages, registres de murs, de schistes et de grès



Vue sur La Bohalle depuis le coteau de Blaison-Gohier



Unité paysagère du Val d'Anjou
Sous-unité de la vallée de la Loire
Carte de repérage de la séquence paysagère N° 3



Coupe de principe de la séquence 3 :

Coteau boisé animé ponctuellement de petits villages de caractère

Prairies de bocage à frènes

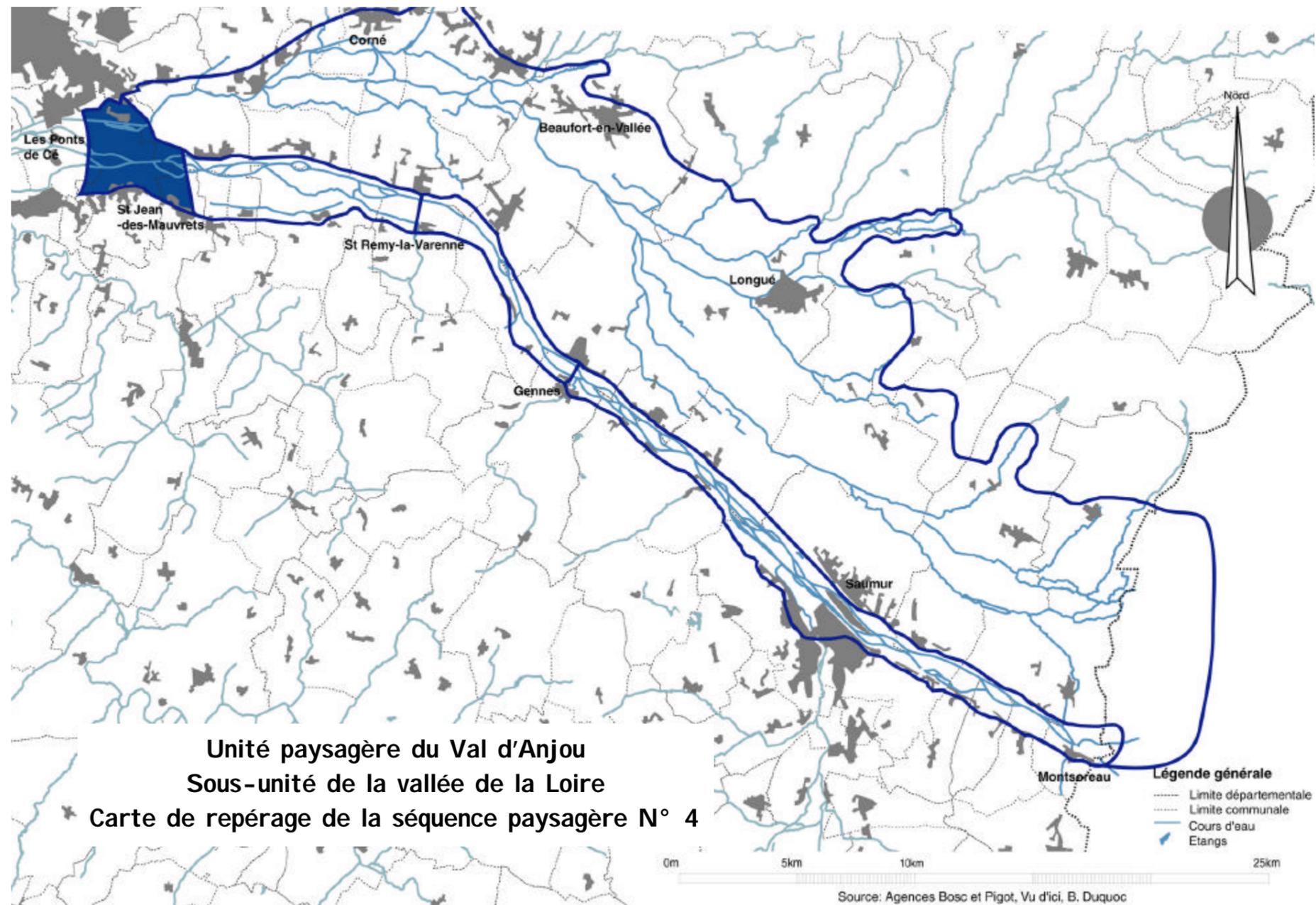
Route dans la vallée, à peine surélevée

Très nombreuses peupleraies dans la vallée

La Loire



Ambiance de la vallée cultivée et boisée au pied de Blaison-Gohier



Séquence n° 4 : De St-Jean-des-Mauvrets aux Ponts-de-Cé

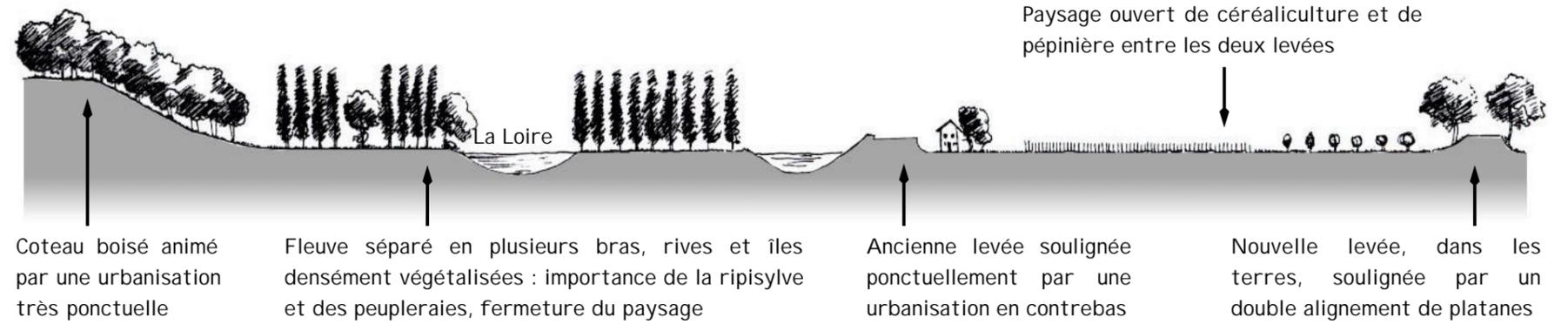
Une séquence verte, densément végétalisée rive gauche (nombreuses peupleraies), paysage fermé.

Ancienne levée dite de Belle Poule le long de la Loire soulignée ponctuellement par une urbanisation ancienne en contrebas.

Rive droite entre l'ancienne levée dite de Belle Poule et la levée actuelle (route de Trélazé à la Daguinière), paysage ouvert de céréaliculture et de pépinière, animée par le hameau de Sorges.

La levée actuelle qui limite au nord cette séquence est soulignée d'un double alignement de platanes.

Coupe de principe de la séquence 4 :



Ancienne levée de Loire soulignée en contrebas par une urbanisation ponctuelle



Espace ouvert et céréalière entre ancienne et nouvelle levée



Un bras de Loire, limité au premier plan par l'ancienne levée soulignée d'un muret de schistes



Hameau de Sorges



Pépinière en contrebas de la nouvelle levée

